

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 02458

Numéro SIREN : 491 452 991

Nom ou dénomination : FITTINGBOX

Ce dépôt a été enregistré le 25/06/2020 sous le numéro de dépôt A2020/010238

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE TOULOUSE**

A2020/010238

Dénomination : FITTINGBOX
Adresse : 644 Voie L'Occitane Immeuble Arizona - Bâtiment A 31670 LABEGE
N° de gestion : 2006B02458
N° d'identification : 491452991
N° de dépôt : A2020/010238
Date du dépôt : 25/06/2020
Pièce : Procès-verbal du conseil de surveillance du 23/04/2020 PVCS



2413617

*Certifié conforme
le 02/04/2020*

FITTINGBOX

SIRET : 491 452 991 00012

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 340.647 euros
Immeuble Arizona, Bâtiment A, 664 Voie l'Occitane, 31670 Labège
491 452 991 RCS Toulouse

PROCES VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 23 AVRIL 2020

L'an deux mille vingt,
Le vingt-trois avril,
A 16 heures 30,

Le Conseil de surveillance de la société FITTINGBOX, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, au capital de 340.647 euros, dont le siège social est sis 644 l'Occitane – Immeuble Arizona – Bâtiment A – 31670 LABEGE, s'est réuni au siège social de la société, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle.

Il résulte du registre de présence qu'à cette réunion sont présents :

- Monsieur CHOUKROUN, représentant la société ARIBEN PARTICIPATIONS ;
- Monsieur DESBARD, représentant la société de gestion LBO France Gestion SAS ;
- Monsieur RÜTZEL, représentant la société FIELMANN VENTURES GmbH ;
- Monsieur HERBERT, représentant la société de gestion KREAXI ;
- Monsieur Mathias MORIBOT, membre du Conseil ;
- Monsieur Guido CORNETTONE, membre indépendant du Conseil.

Monsieur Benjamin HAKOUN assiste également à cette réunion en sa qualité de Président sortant du Directoire.

Le Conseil est présidé par M. CHOUKROUN, en sa qualité de Président sortant du Conseil.

Le registre de présence permet de constater que l'ensemble des membres du conseil de surveillance est présent ou représenté, incluant les représentants des porteurs d'actions de préférence existantes de la société ;

En conséquence le conseil de surveillance peut valablement délibérer conformément aux dispositions de l'article 225-82 du code de commerce.

Il est tout d'abord rappelé que, lors de sa session du 23 avril 2020, l'Assemblée Générale Mixte de la Société a :

- renouvelé les mandats de la société ARIBEN PARTICIPATIONS, de la société FIELMANN, de la société KREAXI, et de la société LBO France Gestion en tant que membres du Conseil de Surveillance ;
- nommé M. Mathias MORIBOT, en tant que second membre ARIBEN PARTICIPATIONS ;
- nommé M. Guido CORNETTONE, en tant que membre indépendant.

Il est précisé également que :

en qualité de Président du Directoire pour la durée de son mandat de membre du Directoire.

- Benjamin HAKOUN
301 avenue Jean Rieux – 31500 TOULOUSE

Le Conseil de surveillance à l'unanimité des membres présents et représentés décide de renouveler le mandat de :

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU PRESIDENT DU DIRECTOIRE

RESOLUTION 2

Le Conseil de Surveillance, statuant à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de trois ans soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2022.

- Bernard LESCUYER DE SAVIGNIES
La Tuilerie – 31450 BAZIEGE
- Benjamin HAKOUN
301 avenue Jean Rieux – 31500 TOULOUSE

Les mandats de la totalité des membres du Directoire arrivant à expiration, à savoir :

RENOUVELLEMENT DES MANDATS DES MEMBRES DU DIRECTOIRE

RESOLUTION 1

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Conseil de Surveillance met successivement aux voix les décisions suivantes :

- Pouvoirs
- Désignation du Vice-Président du Conseil de surveillance
- Renouvellement du mandat du Président du Conseil de surveillance
- Renouvellement du mandat du Président du Directoire
- Renouvellement du mandat des membres du Directoire

Dans ce contexte, le président soumet aux membres du conseil de surveillance l'ordre du jour suivant :

- la société ARIBEN PARTICIPATIONS est représentée au sein du Conseil de Surveillance par Monsieur Ariel CHOUKROUN ;
- la société FIELMANN VENTURES GmbH est représentée au sein du Conseil de Surveillance par Monsieur Thomas RÜTZEL ;
- la société de gestion LBO France Gestion SAS est représentée au sein du Conseil de Surveillance par M. Michel DESBARD ;
- la société de gestion KREAXI est représentée au sein du Conseil de Surveillance par Monsieur Philippe HERBERT, puis par Monsieur Michel DAHAN à partir du 12 mai 2020.

Remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui témoigner à nouveau, Monsieur Benjamin HAKOUN déclare accepter le renouvellement de son mandat et remplir les conditions légales, réglementaires et statutaires d'exercice dudit mandat.

RESOLUTION 3

RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Après échange de vue, les membres du Conseil décident de renouveler Monsieur Ariel CHOUKROUN dans ses fonctions de Président du Conseil de Surveillance, pour toute la durée de son mandat de membre du Conseil de surveillance.

Remerciant le Conseil de la confiance qu'il veut bien lui témoigner à nouveau, Monsieur Ariel CHOUKROUN déclare accepter le renouvellement de son mandat et remplir les conditions légales, réglementaires et statutaires d'exercice dudit mandat.

RESOLUTION 4

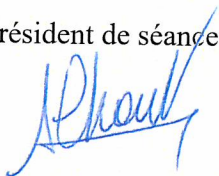
DESIGNATION DU VICE-PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Après en avoir discuté, le Conseil décide à l'unanimité des membres présents et représentés de sursoir *sine die* à la désignation du vice-Président du Conseil de surveillance.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le président et un membre du Conseil de Surveillance.

Le Président de séance



Un Membre du Conseil de Surveillance

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **DE TOULOUSE**

A2020/010238

Dénomination : FITTINGBOX
Adresse : 644 Voie L'Occitane Immeuble Arizona - Bâtiment A 31670 LABEGE
N° de gestion : 2006B02458
N° d'identification : 491452991
N° de dépôt : A2020/010238
Date du dépôt : 25/06/2020
Pièce : Extrait de procès-verbal d'assemblée générale mixte du 23/04/2020 AGM3



2413616



2413616

FITTINGBOX

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 340.647 euros
Immeuble Arizona, Bâtiment A, 644 Voie l'Occitane, 31670 Labège
491 452 991 RCS Toulouse
La « **Société** »

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 23 AVRIL 2020

Deuxième Résolution : Affectation du résultat – pertes

Les associés décident d'affecter les pertes de l'exercice clos le 31/12/2019 et qui se chiffrent à 1193380 en totalité au compte report à nouveau qui de la somme de 1301040 euros, se trouve porté à la somme de 2494420 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

Troisième Résolution : Renouvellement du mandat des membres du Conseil de surveillance

L'Assemblée Générale prend acte que les mandats des membres du Conseil de surveillance arrivent à échéance à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2019. L'Assemblée générale décide de renouveler les mandats des membres suivants du Conseil de surveillance à savoir :

- **La société ARIBEN PARTICIPATIONS**, représentant les Fondateurs de la Société
- **La société KREAXI** en tant que représentant du fonds FCP BV4 titulaire d'actions APA et APB
- **La société LBO GESTION France SAS** en tant que représentant du fonds FCPI SISA titulaire d'actions APA et APB
- **La société FIELMANN VENTURES Gmbh** en tant que titulaire d'actions APC

pour une période de trois années venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2023 et appelée à statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2022. Il est proposé de ne pas renouveler le mandat de Mr Carlo PRIVITERA et de pourvoir à son remplacement.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

Quatrième Résolution : Nomination en qualité de membres du Conseil de surveillance

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Directoire et les observations du Conseil de surveillance, décide de nommer :

- **M. Mathias MONRIBOT**

Né le 23 août 1972, à Montargis Demeurant 3 rue des Orfèvres, 56000 Vannes en qualité de membre du Conseil de Surveillance représentant le Groupe des Fondateurs, pour une période de trois années venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2023 et appelée à statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2022. M. MONRIBOT déclare n'avoir aucune incompatibilité à exercer lesdites fonctions.

- **M. Guido CORNETTONE**

Né le 03 mars 1967, à Porto San Giorgio, FM, Italie Demeurant Via Francesco Baracca 15, 20900 Monza, Italie en qualité de membre indépendant du Conseil de Surveillance, pour une période de trois années venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2023 et appelée à statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2022. Mr. CORNETTONE déclare n'avoir aucune incompatibilité à exercer lesdites fonctions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

Cinquième Résolution : Pouvoir Formalité

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations notamment le cabinet MORVILLIERS SENTENAC pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

Pour copie certifiée conforme



Le Président
Monsieur Ariel CHOUKROUN